

République Française
Département du Nord
Arrondissement de Dunkerque
Canton de Wormhout

COMMUNE DE WARHEM

ARRETE DE POLICE MUNICIPALE

OBJET : ROUTE BARREE - TRAVAUX DE VOIRIE (CCHF)

RUE SCHOONE STRAETE (section comprise entre la Route d'Hondschoote et la Route d'Ypres)

Réf. : 2025.050

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE WARHEM,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu la nécessité d'interdire le stationnement et la circulation afin de permettre à l'Entreprise EUROVIA Rue Armand Carrel CS 30026 59944 DUNKERQUE Cedex 2 représentée par M. LESCIEUX Jason d'effectuer en toute sécurité les travaux de voirie **Rue Schoone Straète à Warhem.**

ARRETE

Article 1^{er} : du Lundi 31 Mars au Vendredi 4 Avril 2025 inclus :

- La route sera barrée sauf riverains.
- Le stationnement sera interdit

SCHOONE STRAETE au droit des travaux.

Article 2 : La signalisation sera assurée par le département.

Article 3 : Les dispositions édictées par l'article 1 et 2 du présent arrêté entreront en vigueur dès la mise en place des panneaux de signalisation.

Article 4 : La police locale, et la gendarmerie d'Hondschoote sont chargées de l'exécution du présent arrêté et les contraventions seront poursuivies conformément aux lois.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- M. LESCIEUX Jason mail jason.lescieux@eurovia.com
- M. HERMEL Guy, Adjoint aux Travaux
- Mme SOETE Marie-Agnès, Adjointe à la Sécurité
- Gendarmerie adresse mail : cob.ghyvlede@gendarmerie.interieur.gouv.fr
- M. DERAY Cédric, CCHF
- SIROM
- Services Techniques
- Affichage en Mairie

Warhem, le 26 Mars 2025

Le Maire

P. BOUTTEMY

DECISION EXECUTOIRE
A DATER DU : 26 Mars 2025
LE MAIRE

